



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Clet

LE MUNICI' *pakle*

VOLUME 20 | NUMÉRO 4
DÉCEMBRE 2024



Mot de la mairesse

Mylène Labre

Chères Clétoises, chers Clétois,

L'année 2024 tire à sa fin et j'aimerais remercier les bénévoles de notre communauté pour le travail indispensable qu'ils ont accompli durant les douze derniers mois. Grâce à vous, les citoyens bénéficient d'un choix appréciable d'activités sociales et sportives dans leur localité. Nous sommes reconnaissants pour votre implication et souhaitons que vous puissiez contribuer longtemps au dynamisme de notre municipalité.

Parmi ses bénévoles, la Municipalité compte également sur la présence de citoyens siégeant au comité consultatif d'urbanisme, communément appelé le CCU. Ce comité de citoyens et d'élus municipaux se réunit pour émettre des recommandations au conseil municipal sur des questions d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Un poste citoyen est à combler sur ce comité. Si ce domaine d'implication citoyenne vous intéresse, n'hésitez pas à soumettre votre candidature (plus de détails en page 2).

Le dévoilement de la classification 2024-2026 des Fleurons du Québec s'est tenu à Saint-Hyacinthe le 21 novembre dernier. Nous sommes très heureux puisqu'encore une fois, quatre fleurons ont été décernés à la Municipalité de Saint-Clet. Je voudrais remercier personnellement tous les citoyens, commerçants et institutions qui ont participé avec les employés municipaux à cet effort collectif d'embellissement horticole.

Avant de conclure, j'aimerais vous rappeler l'importance de préparer votre trousse 72 heures. Il s'agit d'avoir en tout temps à la maison les éléments essentiels pour subsister pendant au moins les trois premiers jours d'un sinistre. Voyez la liste des articles essentiels d'une trousse dans l'encadré de la page 5.

En 2025, nous soulignerons le 175^e anniversaire de Saint-Clet. Restez à l'affût pour connaître les événements qui seront organisés.

Je vous souhaite un joyeux temps des Fêtes et une année 2025 des plus heureuses!

**Date à inscrire
à votre
AGENDA**

■ **24 janvier 2025**
Activité Plaisirs d'hiver
(surveillez nos prochains
communiqués et notre
page Facebook)



Horaire des services administratifs

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h
13 h à 16 h 30

Vendredi : 9 h à 12 h 30

BUREAU FERMÉ

Congé des Fêtes | **du 23 décembre 2024
au 3 janvier 2025 inclusivement**

/ FAITS SAILLANTS

- Adoption de la directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle
- Dévoilement de la classification 2024-2026 des Fleurons du Québec : attribution de 4 fleurons à notre municipalité
- Renouvellement de l'entente intermunicipale avec la Ville de Saint-Lazare pour l'accès gratuit de nos citoyens au Parc nature les Forestiers-de-Saint-Lazare
- Adoption du Règlement numéro 216 relatif à la démolition d'immeubles
- Achat de deux pompes supplémentaires pour le réseau d'égouts
- Ajout d'une base au système de radiocommunication du service incendie pour les mesures d'urgence

Prochaines séances ordinaires du conseil municipal

Heure : 19 h 30

Endroit : Hôtel de ville, 4, rue du Moulin

Dates : Lundi - 13 janvier 2025
Lundi - 10 février 2025
Lundi - 10 mars 2025

POLITIQUE ET PROCÉDURES DE GESTION DES PLAINTES

Vous désirez porter plainte concernant une situation pour laquelle vous vous sentez lésé ?

Selon notre Politique, pour être traitée, une plainte doit être écrite, signée et adressée à la Direction générale. Des formulaires prévus à cet effet sont disponibles à la réception de l'hôtel de ville ainsi que sur le site Internet de la Municipalité: <https://st-clet.com/fr/formulation-de-plaintes>

Ainsi, pour être traitée officiellement par la Direction générale, une demande ne peut pas être formulée directement aux employés municipaux. La Direction veillera à inclure les départements ou les personnes concernés par l'objet de la plainte.

Merci de votre collaboration!

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Poste vacant

La Municipalité de Saint-Clet invite les citoyens et citoyennes intéressé(e)s à poser leur candidature pour siéger au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le CCU est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis et des recommandations en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.



Entre autres, ses membres :

- Étudient les demandes de dérogation mineure et rédigent des recommandations pour le conseil municipal;
- Prennent connaissance des motifs d'une demande de changement de zonage et s'interrogent sur les impacts potentiels sur les secteurs avoisinants;
- Suggèrent des modifications au règlement de zonage ou aux autres règlements d'urbanisme dans le but d'apporter certaines améliorations.

Le CCU se réunit à huis-clos cinq à huit fois par année, dépendamment des demandes déposées, et est composé de deux élu(e)s et de trois résident(e)s de la municipalité. L'inspecteur municipal y participe également (sans droit de vote).

Les personnes intéressées à s'impliquer bénévolement sur ce comité doivent faire parvenir dès maintenant leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à l'attention de la directrice générale, madame Nathalie Pharand, soit par courriel (nathalie.pharand@st-clet.com) ou à la réception du bureau municipal durant les heures d'ouverture.



Fleurons du Québec

La Municipalité de Saint-Clet est heureuse de s'être vue décerner à nouveau 4 fleurons lors du dévoilement de la classification 2024 tenu le 21 novembre dernier à Saint-Hyacinthe.

Rappelons que les fleurons sont décernés pour une période de trois ans et sont assortis d'un rapport d'évaluation professionnelle suggérant des pistes d'amélioration afin de poursuivre la bonification du verdissement municipal. Les classificateurs visitent 60 % du territoire de chaque municipalité et évaluent tous les lieux à la vue du public incluant les sites publics, institutionnels, commerciaux et privés. Les initiatives de développement durable (compostage, jardin communautaire, conservation du patrimoine arboricole, etc.) sont également comptabilisées.



ComAlerte

Système d'alertes d'urgence automatisées

Rappel important : Inscription au système d'alerte COMALERTE

Dans le cadre du programme de sécurité civile mis en place par le ministère de la Sécurité publique du Québec et dans le but d'alerter rapidement les citoyens d'une situation d'urgence ou d'un problème à l'intérieur de la municipalité, un système d'alerte a été mis en place et est disponible pour l'ensemble des résidents de Saint-Clet.

Les alertes sont transmises via courriel, SMS, ligne téléphonique cellulaire et/ou ligne téléphonique fixe. Il est important de savoir que le système d'alerte ne sera en aucun cas utilisé pour l'envoi de publicités ou d'information non urgente telle que activités de loisirs, etc.

Nous vous invitons à remplir dès maintenant le formulaire pour créer votre compte et recevoir les avis. N'hésitez pas à nous contacter au 450 456-3363 si vous avez besoin d'assistance pour vous inscrire à ce service.

Inscription en ligne

<https://st-clet.omnivigil.com>

COMALERTE

Inondation | Bris d'aqueduc | Avis d'ébullition | Fermeture de rues | Situations d'urgence | Évacuation | Accident majeur

450 456-3363, poste 233

urbanisme@st-clet.com

La personne chargée du service de l'urbanisme est en télétravail à temps partiel. Veuillez faire vos demandes d'information et de permis par courriel ou laissez un message sur la boîte vocale.

Rappel

Les inspecteurs **PEUVENT et sont en droit légitime** de venir sur votre terrain pour inspecter, et ce, de 7 h à 19 h.



■ Délai d'émission des permis et certificats

Un délai de 30 jours est accordé à l'inspecteur pour émettre un permis ou un certificat. Le délai débute seulement lorsque tous les documents requis sont déposés à la municipalité. Il est strictement interdit de commencer des travaux avant d'avoir obtenu un permis à cet effet.

■ Dénéigement des trottoirs et bacs roulants

Afin de faciliter le travail des employés du Service de la voirie lors des opérations de déneigement, nous demandons aux citoyens de ne pas placer leurs bacs roulants directement sur le trottoir. Il est préférable de les placer sur votre propriété. Merci de votre collaboration!

■ Abri d'auto temporaire

Les abris d'auto temporaires sont autorisés du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Un seul abri est autorisé par terrain. Ils doivent être démontés et gardés en remise fermée en tout autre temps. Les abris d'auto doivent être localisés à au moins 0,60 mètre d'un trottoir et jamais à moins de 3 mètres du pavage de la rue. Un abri d'auto peut avoir une hauteur maximale de 2,5 mètres et une superficie maximale de 30 mètres carrés. Tout autre bâtiment accessoire constitué d'une structure métallique et recouverte de toile ou de polyéthylène est prohibé.

■ Piquets à neige

Pour ne pas nuire aux activités de déneigement, aucun piquet à neige ou autre objet ne devrait être installé dans l'emprise de rue. Ceux-ci doivent être installés sur votre propre terrain. La Municipalité se réserve le droit de retirer tout objet se trouvant dans l'emprise.

■ Stationnement de nuit

Il est interdit de stationner un véhicule routier sur un chemin public, entre minuit et 07h00, du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement. Cette réglementation permet de faciliter l'entretien des chemins publics sur le territoire de la MRC.



■ Dénéigement

Vous avez un entrepreneur privé en déneigement : avisez-le qu'il est interdit de déposer ou d'accumuler de la neige, de la glace et/ou des déblais, dans la rue, sur les trottoirs ou tout autre endroit public. **Une attention spéciale doit également être portée aux bornes-fontaines afin de ne pas les ensevelir.**



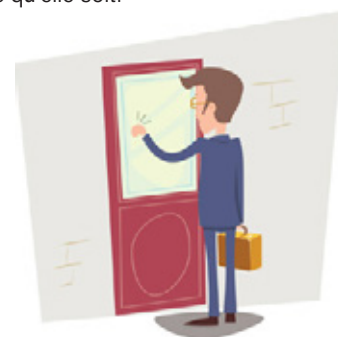
■ Enregistrement des chiens : une obligation des propriétaires

Partout au Québec, il est obligatoire pour le propriétaire ou le gardien d'un chien d'enregistrer son animal auprès de sa municipalité. Une médaille avec un numéro unique lui est alors remise. Le chien doit porter cette médaille en tout temps. À Saint-Clet, l'enregistrement des chiens est gratuit.



■ Sollicitation à domicile

Nous tenons à vous informer qu'en vertu du Règlement sur les colporteurs RHM 220, la sollicitation à domicile n'est pas autorisée sur notre territoire sans l'obtention au préalable d'un permis de la Municipalité. Les résidents sollicités sont ainsi en droit d'exiger de tout colporteur ou commerçant itinérant, la présentation d'une lettre émise par la Municipalité accordant les autorisations pour le faire. Nous vous recommandons de toujours rester vigilants face à la sollicitation téléphonique ou à domicile, quelle qu'elle soit!



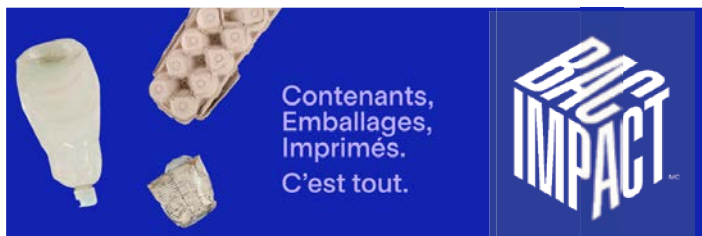
Trucs recyclages de notre centre de tri



Les contenants et les emballages ayant la mention «biodégradable», «PLA» ou «compostable» ne sont pas acceptés dans le bac de récupération.

Contrairement aux contenants acceptés dans le bac de récupération, qui sont fabriqués dans l'idée d'être récupérés (et donc réutilisés dans une autre vie) ces contenants sont conçus pour se détériorer plus rapidement qu'un contenant régulier, ce qui pourrait, en trop grand nombre, compromettre la matière une fois transformée. Ils contaminent donc les autres matières recyclables.

Source : Tricentris.com



Récupération

Exemples de contenants et emballages

- Contenant de produit d'entretien ménager
- Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- Boîte de carton
- Assiette et papier d'aluminium
- Emballage de mets à emporter et de plats préparés

Exemples d'imprimés

- Journal et circulaire
- Enveloppe
- Feuille de papier
- Cahier

Les exceptions

- Aérosols et emballages de protection en polystyrène : les apporter à l'Écocentre



Bons coups

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants (sauf pour les petits bouchons)
- Séparer les matières composant l'emballage (ex. : sac de céréales dans une boîte)
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes de carton.



Ne pas mettre dans le bac

- × Pile
- × Seringue
- × Boyau d'arrosage
- × Chaise de jardin
- × Jouet
- × Casserole
- × Vêtement et tissu

Source : www.bacimpact.ca

CALENDRIER DES COLLECTES

JANVIER 2025						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER 2025						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS 2025						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



RÉSIDUS
DOMESTIQUES
LUNDI



RÉCUPÉRATION
MARDI



MATIÈRES
ORGANIQUES
JEUDI



OBJETS
VOLUMINEUX
LUNDI



COLLECTE SPÉCIALE DES SURPLUS DE RÉCUPÉRATION



Collectes des sapins de Noël

LES JEUDIS 9 ET 23 JANVIER 2025

Pour que le sapin soit récupéré, il ne doit pas être enseveli dans la neige ou pris dans la glace. Veuillez le mettre au bord du chemin la veille seulement.



Collecte spéciale des surplus de récupération

MARDI 7 JANVIER 2025

Lors de cette collecte, il sera possible de déposer à côté de votre bac roulant, non seulement vos surplus de boîtes de carton, mais également toute autre matière acceptée dans le bac bleu, et ce à condition qu'elle soit mise dans des sacs transparents prévus à cet effet. Quant aux boîtes de carton, elles doivent être démontées et placées à côté du bac. Notez que les boîtes de toutes dimensions sont dorénavant acceptées. Une autre collecte spéciale de surplus de récupération aura lieu le 8 juillet 2025.

Retour à l'horaire d'hiver le 1^{er} décembre



INFO-ÉCOCENTRE
450 455-5434 • tricycle-mrcvs.ca



RÉSEAU DES
**ÉCO
CENTRES**
VAUDREUIL-SOULANGES



VAUDREUIL-DORION

VEND : 8 H - 16 H
SAM - DIM : 9 H - 16 H

Localisation ?

2800, rue Henry-Ford
Vaudreuil-Dorion

SAINT-ZOTIQUE

VEN : 8 H - 17 H
SAM - DIM : 9 H - 16 H

Localisation ?

2050, rue Principale
Saint-Zotique

RIGAUD

SAM - DIM : 9 H - 16 H

Localisation ?

32, rue de la Coopérative
Rigaud

PINCOURT

VEND : 8 H - 16 H
SAM : 9 H - 16 H

Localisation ?

750, boulevard Olympique
Pincourt



Service de sécurité incendie DE SAINT-CLET



En raison de son odeur et de son élégance, plusieurs d'entre nous optent pour le sapin de Noël naturel. Si c'est votre cas, voici un aide-mémoire qui vous permettra de fêter avec votre famille et vos amis en toute sécurité.

- Choisissez un arbre fraîchement coupé, dont les épingles ne se détachent pas facilement.
- Coupez le tronc en biseau et placez-le dans un récipient d'eau. Arrosez-le tous les jours.
- Installez l'arbre à plus de 1 m de toutes les sources de chaleur (plinth électrique, chauffe-poutre, foyer, etc.).
- Évitez d'allumer les lumières lorsque l'arbre devient sec. Optez pour des lumières DEL, qui ne provoquent aucun dégagement de chaleur.
- Utilisez une minuterie ou éteignez toujours vos lumières décoratives lorsque vous quittez la maison ou allez au lit.
- Vérifiez toute rallonge électrique utilisée. Elle doit être homologuée et intacte, ayant une mise à la terre.
- Ne surchargez pas vos prises électriques.

Et lorsque la période des fêtes sera terminée, débarrassez-vous de votre sapin naturel lors de nos collectes spéciales qui auront lieu **les jeudis 9 et 23 janvier 2025**.



N'oubliez pas! Un sapin naturel prend en moyenne 10 SECONDES à se consumer.
Votre service incendie vous remercie.

TROUSSE DE BASE

POUR **72**
HEURES

- Eau potable embouteillée;
- Nourriture non périssable;
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles et piles de rechange;
- Lampe de poche et piles de rechange;
- Briquet ou allumettes et chandelles.



SITUATION D'URGENCE

Dans une situation d'urgence, vous aurez besoin de certains articles essentiels. Vous devrez peut-être vous débrouiller sans source d'énergie ni eau courante. Préparez-vous à être autosuffisant pendant au moins 72 heures.

Vous avez peut-être déjà certains des articles nécessaires en votre possession, comme de la nourriture, de l'eau et une lampe de poche à piles ou à manivelle. L'important, c'est de bien organiser votre matériel pour le trouver rapidement. Seriez-vous capable de trouver votre lampe de poche dans le noir ?

Veillez à ce que votre trousse soit facile à transporter et que tous les occupants de la maison savent où elle se trouve. Gardez-la dans un sac à dos, dans un sac de sport ou dans une valise à roulettes à portée de la main, dans un endroit facilement accessible, par exemple dans le placard près de la porte d'entrée. Si votre foyer compte plus d'un occupant, votre trousse d'urgence pourrait être lourde. Il serait une bonne idée de distribuer ces fournitures parmi divers sacs à dos; elles seront alors plus faciles à transporter au besoin et chaque personne pourra personnaliser sa trousse prête à emporter.

Source : www.preparez-vous.gc.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-CLET

25, rue Piché, Saint-Clet | 450 456-3175
biblio@st-clet.com | www.mabibliotheque.ca/clet

 Bibliothèque municipale de Saint-Clet



HORAIRE

Mardi de 19h à 20h30 | Mercredi de 13h à 16h | Samedi de 10h30 à 12h

**CONGÉ DES FÊTES : LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE
DU 22 DÉCEMBRE 2024 AU 3 JANVIER 2025**

Joyeuses Fêtes!

Échange de livres

Plus de 600 documents déposés à notre bibliothèque par le Réseau BIBLIO de la Montérégie ont été échangés le 4 décembre dernier. Les échanges du Réseau BIBLIO de la Montérégie ont lieu trois fois par année afin de vous offrir une collection constamment renouvelée et variée.



Bénévoles recherchés

La bibliothèque municipale recherche de nouveaux bénévoles pour les ouvertures des mardis et mercredis soir. Pour manifester votre intérêt, veuillez communiquer avec madame Catherine Duquette par courriel à l'adresse : biblio@st-clet.com.

Nouveautés

Toutes nos nouveautés mensuelles sont sur notre page Facebook. Abonnez-vous! En voici quelques-unes :



Service de prêt de détecteurs de radon

Qu'est-ce que le radon ?

Le radon est un gaz radioactif présent naturellement dans le sol. Il provient de la désintégration de l'uranium enfoui dans la croûte terrestre. À l'extérieur, le radon ne pose aucun danger pour la santé, puisqu'il se dilue dans l'atmosphère. En revanche, lorsqu'il s'infiltre dans un milieu fermé, comme dans une maison, il peut s'y accumuler en fortes concentrations, particulièrement au sous-sol. Il émet un rayonnement radioactif qui peut, à long terme, causer le cancer du poulmon.

Selon Santé Canada, toutes les maisons canadiennes contiennent du radon. Peu importe l'âge, le type de construction ou l'emplacement de votre maison, la seule façon de connaître sa concentration en radon est d'effectuer un test à l'aide d'un dosimètre.

**Visitez la bibliothèque
lors des heures d'ouverture
afin de faire l'emprunt du
détecteur de radon
dès maintenant!**





CLUB 201
FITNESS

VOUS AVEZ LE POUVOIR EN VOUS

CLUB DE BOXE
ENTRAÎNEMENT DE GROUPE & PRIVÉ
SOIN DE SANTÉ

450 208-3802
info@leclub201.com
www.leclub201.com



multiplus

PASCAL LAVIGNE
propriétaire
pascal@imprimeriemultiplus.com

237, route 338
Coteau-du-Lac (Québec) J0P 1B0
450 308 3674
imprimeriemultiplus.com



CABANE
Marc Besner

450-456-3753 | www.cabanemarcbesner.com



LOISIRS de Saint-Clet

Foire de Noël

Nous remercions l'Orchestre symphonique des jeunes de Vaudreuil-Soulanges pour leur concert qui a été présenté le 16 novembre dernier au bâtiment patrimonial durant la dernière heure de la foire de Noël !

Défilé et dépouillement

Le 7 décembre dernier, le père Noël a livré des cadeaux à 216 enfants de la Municipalité. Il remercie tous ses lutins qui ont fabriqué et enveloppé les nombreux cadeaux. Ceux-ci continuent à travailler très fort en vue de la Grande distribution qui aura lieu durant la nuit de Noël !

Merci à ces entreprises pour leur contribution :

ALNOR Construction inc. | Atelier R. Sabourin | Club fitness 201
 Entreprises S. Besner | Garage S. Groleau | Groupe Plastika
 Jardins St-Clet | Les Équipements Colpron St-Clet | Les Entreprises JSK
 Pièces auto & camion F. Sigouin St-Clet | Salon Les Ciseaux d'Art
 Traiteur Marc Besner



Le résultat des sommes amassées pour la Guignolée vous sera communiqué dans le prochain bulletin de février 2025.

Halloween

Nous remercions les Jardins St-Clet pour avoir fourni gracieusement le pain pour la préparation des grilled-cheese! Nous sommes ravis d'avoir pu compter une nouvelle fois sur la participation bénévole de nos pompiers pour la patrouille de sécurité dans les rues ainsi que sur l'aide des élus qui étaient présents à la caserne pour accueillir nos mignons Spider-Men et petites sorcières.

Plaisirs d'hiver

Vendredi 24 janvier 2025, soyez des nôtres pour une soirée familiale de plein air entre voisins et amis. Surveillez nos prochains communiqués et nos publications Facebook pour connaître tous les détails.



PARC NATURE LES FORESTIERS-DE-SAINT-LAZARE

Accès gratuit pour les résidents de Saint-Clet

Une entente intermunicipale avec la Ville de Saint-Lazare permet aux résidents de Saint-Clet d'accéder gratuitement en toutes saisons au site du Parc nature les Forestiers-de-Saint-Lazare.

Durant l'hiver, plusieurs activités s'offrent aux amateurs de plein air :

- Anneau de glace éclairé
- Sentiers de raquette
- Sentier de ski de fond
- Glissade sur tube

Comment bénéficier de la gratuité du site?

Lors de votre arrivée au parc nature, présentez une preuve de résidence, soit un permis de conduire ou un compte de taxes avec pièce d'identité (avec photo). Vous devez également posséder une carte Accès Saint-Lazare. Si vous n'en détenez pas déjà une, vous pourrez l'obtenir au chalet d'accueil.

Consultez le site Internet du Parc nature pour planifier votre visite.

<https://lesforestiers.ville.saint-lazare.qc.ca/>
<https://www.facebook.com/lesforestiers>



ORGANISMES ET VIE COMMUNAUTAIRE



Cours de danse en ligne

COURS D'ESSAI GRATUIT LE MERCREDI
8 JANVIER 2025 À 19 H

Session automne /FIN : 18 décembre 2024
Session hiver /DÉBUT : 7 janvier au 12 février 2025
Session printemps /DÉBUT : 1^{er} avril 2025

Quand : Mardi, 9 h 30 à 11 h 30
Mercredi, 19 h à 20 h 30

Où : Salle communautaire
4, rue du Moulin à Saint-Clet

Info : France Chopin Joly au 450 217-1125
dansonsensemble09@gmail.com

5 \$/
COURS



Art et Artisanat Saint-Clet

Le temps passe et nous voilà rendus à la fin d'une autre année. C'est déjà le moment de vous souhaiter une joyeuse période des Fêtes, au milieu de votre famille et de vos amis. Un souhait pour la nouvelle année: venez vous joindre au groupe afin de vivre de bons moments en échangeant et partageant nos connaissances et nos traditions.

Nos rencontres ont lieu les :

1^{er}, 2^e, et 4^e mercredis de chaque mois,
de 13 h à 16 h 30, à la salle communautaire.

Liliane Pharand au 450 456-3235



Repas partagés

En cette fin d'année 2024, mille souhaits de santé et de bonheur vous accompagnent. Puissiez-vous célébrer la période des fêtes dans la paix et avec ceux que vous aimez.

*Joyeux Noël et
bonne et heureuse année!*

Le comité des repas partagés

Club de l'Âge d'Or

Le comité du Club de l'Âge d'Or vous souhaite ses meilleurs vœux pour le temps des Fêtes!

Ligue de pétanque

Une nouvelle saison débutera en mai 2025! Si vous êtes intéressé à vous joindre à nous, contactez M^{me} Louise Legault au 450 456-3554.



Cours de JIU-JITSU

Découvrez la Maîtrise et la Sérénité avec le Jiu-Jitsu japonais.
Apprenez un art martial ancestral qui combine esprit, force, technique et discipline.

- **Forme physique optimale**
- **Gestion du stress**
- **Confiance en soi**
- **Esprit de communauté**

COURS POUR **ENFANTS** OFFERTS À SAINT-CLET
les **jeudis à 18 h 30** (Inscription en tout temps)

Stephen Côté - 514 799-2096 • Martin St-Jean - 438 874-8133
Consultez notre site Facebook : <https://www.facebook.com/ajjslescedres>



Nos services sont gratuits et confidentiels

Aide individuelle- Écoute et soutien
Activités éducatives
Activités de mobilisation
Milieu de vie

Pour information:
514 453 8720
info@centrefemmeslamoisson.com
www.centrefemmeslamoisson.com

CENTRE DE FEMMES
La Moisson

GARAGE J. GROLEAU inc.
Mécanique générale • Pneus-Entreposage

Stéphane Groleau
Propriétaire

360, boul. Cité des Jeunes
St-Clet (Québec) • J0P 1S0
450 456-3415
Fax : 450 456-8417
garage.s.groleau@videotron.ca

- Freins
- Silencieux
- Suspension
- Air climatisé
- Électronique

Inspections
Caouette inc

Marc-André Caouette
Inspecteur en bâtiment
514-664-7500
caouetteinc@gmail.com

Services d'inspection
Préachat
État d'immeuble
Commerciale
Service bilingue

LES ENTREPRISES

**MINI-EXCAVATION
DE TOUT GENRE**

TERRASSEMENT • DÉNEIGEMENT

Yvan Paiement - Propriétaire • Cell. : (450) 544-0097



**PAROISSE
NOTRE-DAME-DES-CHAMPS**

1256, chemin de l'Église, Saint-Polycarpe
450 265-3213

Communauté Chrétienne de St-Clet

Décembre est déjà à notre porte.
Les courses pour la période des Fêtes...
Les réceptions en famille...

Meilleurs vœux pour Noël et
le Nouvel An.

**Voici l'horaire des célébrations
à Saint-Clet :**

Célébration du pardon :
12 décembre à 19 h

Messe de Noël :
25 décembre à 10 h 45
Bienvenue à vous tous.

Nouvelle adresse courriel de la paroisse
Notre-Dame-des-Champs :
info@paroissenddc.org

Odette Besner, marguillière



Centre-conseil en emploi
Services gratuits offerts aux gens
de 40, 50, 60 ans ou plus

Vision Travail est un centre de service-conseils dont le mandat premier est d'encadrer les chercheurs d'emploi dans leurs démarches. Nos conseillères qualifiées leur offrent un soutien professionnel personnalisé et adapté aux besoins de chacun.

Nos services sont gratuits et accessibles aux personnes de 40, 50, 60 ans ou plus souhaitant retrouver un travail correspondant à leurs valeurs et à leurs compétences. En prenant deux minutes pour contacter notre Centre-conseil en emploi au 450 455-5150 ou par courriel à vaudreuil@visiontravail.ca, ils mettent toutes les chances de leur côté.

Notre équipe vous attend!

Frigo communautaire

- Nous vous prions d'y déposer uniquement des aliments (pas de vêtements ou autres objets)
- Nous vous rappelons que l'alcool ne doit pas y être déposé.
- Si vous désirez laisser des plats cuisinés maison, il est important d'indiquer le nom du produit et la date de préparation.
- Il est souhaitable de ne pas offrir des produits déjà entamés ou dont le contenant a été ouvert.
- Si possible, suite à un don dans le frigo, n'hésitez pas à le faire savoir à la communauté par le biais d'une publication sur les réseaux sociaux ex. : un des groupes Spotted Saint-Clet.
- Durant l'hiver, le service de frigo communautaire sera maintenu. Notez cependant que le congélateur ne sera pas fonctionnel.

*Pour vos restants de partys
du temps des Fêtes, pensez au frigo!*





**Marilynne
PICARD**
Députée de Soulanges

ADJOINTE PARLEMENTAIRE DE LA MINISTRE
DÉLÉGUÉE À LA SANTÉ ET AUX AÎNÉS

450 456-3816
marilynne.picard.soul@assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC



**Découvrez toutes les possibilités qu'offrent
nos solutions automatisées**

- Consulter vos soldes
- Payer vos factures
- Effectuer vos virements
- Consulter vos transactions de façon virtuelle
- Déposer vos chèques

Et plus encore!

Lors de votre prochaine visite en caisse, apportez votre tablette électronique, téléphone intelligent ou ordinateur portable.

Desjardins
Caisse de Vaudreuil-Soulanges



Grand Montréal

VOUS CHERCHEZ DE L'AIDE ?

Aide alimentaire et matérielle
Soutien aux familles et aux aînés
Services aux immigrants
Aide à la recherche d'emploi

ET TOUT AUTRE BESOIN SOCIAL



Service téléphonique
disponible en **200 langues**.



Clavardage en ligne



2-1-1



211qc.ca



Services téléphoniques

2-1-1 Site web : 211qc.ca

Ressources sociocommunautaires de proximité

Pour trouver les ressources :

- aide en alimentation;
- assistance matérielle et logement;
- emploi et revenu;
- jeunesse et famille;
- santé mentale et dépendances.

3-1-1

Services municipaux d'entretien

- les bris d'aqueduc et inondations;
- les entraves de la route;
- les voies de circulation endommagées;
- les poteaux de signalisation abîmés;
- travaux publics.

5-1-1

Info-Transport | M.T.Q.
(entretien route 201 et route 340)

8-1-1

Info-Santé

9-1-1

Urgence

- Police
- Ambulance
- Incendie



Chaque matière
a sa place !

tricycle-mrcvs.ca



Pour annoncer votre entreprise dans le prochain bulletin municipal, contactez-nous dès maintenant!
450 456-3363 | reception@st-clet.com



HÔTEL DE VILLE
4, rue du Moulin
Saint-Clet, Québec
J0P 1S0

TÉLÉPHONE
450 456-3363

COURRIEL
info@st-clet.com

www.st-clet.com

Administration

ACCUEIL ET PERCEPTION
reception@st-clet.com

SERVICES ADMINISTRATIFS ET
COMMUNICATIONS
karine.jolicoeur@st-clet.com

SERVICES ADMINISTRATIFS
chantal.asselin@st-clet.com

DIRECTION GÉNÉRALE
nathalie.pharand@st-clet.com

MAIRIE
maire@st-clet.com

Loisirs et culture

LOISIRS
loisirs@st-clet.com

BIBLIOTHÈQUE
biblio@st-clet.com

Services techniques

VOIRIE
jacques.therrien@st-clet.com

URBANISME
urbanisme@st-clet.com

Service de sécurité incendie

INCENDIE
mbelanger@caserne181921.com

PRÉVENTION
alain.prevention@caserne181921.com
chloe.prevention@caserne181921.com